



L'écho

Bulletin d'information intermunicipal de Compton et Compton Station

janvier 1998 - Vol. 7 - N°5

Chez-nous

Protection

Une impression d'assister à l'effondrement d'un système, tout en restant informé par lui.

Nous sommes tous reliés à un sort commun. Nous l'étions dans le temps par la nécessité de s'entraider, de participer aux corvées. Aujourd'hui nous le sommes en étant connectés aux réseaux dont nous dépendons : réseau d'électricité, téléphone, de santé, d'alimentation, de distribution de biens.

Ce n'est pas l'absence de chauffage qui m'a le plus frappé dans les événements verglacés que nous venons de vivre, mais le dénuement dans lequel on peut rapidement tomber : plus de nourriture fraîche (car il n'y a plus de chaîne de réfrigération), plus de batteries (car tout le monde en veut en même temps), plus de chandeliers, etc.

Quand on a parlé d'accueillir des sinistrés à Compton, je pensais à des gens qui étaient momentanément hors de chez eux, un peu comme quand on part travailler ailleurs. Mais ce n'est pas ça : j'ai vu des réfugiés. Pareils à bien des égards (même si on ne peut comparer la tragédie humaine) à tout autre réfugié : pas d'équipement, pas ou peu de biens personnels, même essentiels, en état de choc, ne sachant pas exactement la suite de leur avenir, qui ayant perdu son emploi, qui ne pouvant tout simplement pas travailler, des gens pour qui en les biens essentiels sont le sommet de la joie : une douche chaude, une porte qui ferme pour protéger son sommeil, de nouveaux sous-vêtements, la possibilité de laver son linge ... Nous étions heureux de pouvoir faire quelque chose pour eux. Puis tout d'un coup nous avons eu un petit avant-goût

Dossier spécial budget

avec la petite panne. Le problème pour nous a été simple : nous avons un chauffage au bois, donc l'essentiel était assuré. Mais les autres problèmes étaient plus inattendus : de la difficulté à trouver de l'essence pour les véhicules (voire pour une génératrice), des magasins dans le noir, des batteries d'éclairage de secours qui s'épuisent en trois quarts d'heure, l'absence de batteries de type D sur les rayonnages, la ruée dans certains magasins... et la panne n'a duré que huit heures ...

Quand nous voyons des catastrophes à l'étranger, nous sommes touchés, mais je crois qu'il n'est pas possible de pleinement réaliser que les gens de Sarajevo avaient la même infrastructure que nous avant les combats, et qu'en peu de temps ils en étaient réduits à ramasser des brindilles pour essayer de se chauffer.

J'ai rencontré un homme d'affaire de Coaticook qui venait de faire cinq heures de route à travers les États-Unis pour essayer de trouver une génératrice. Il ne l'a pas achetée vu qu'on en demandait au dernier moment le double du prix. Les profiteurs et le vendeur de marché noir apparaissent vite, comme l'employeur qui essaye d'en profiter pour congédier certains employés.

À côté de ces quelques cas qu'on croyait réservés à de mauvais films de guerre ou à des pays moins développés, c'est surtout une solidarité exceptionnelle qui s'est révélée ainsi qu'un sens de la débrouillardise

➔ *continué en page 2*

Dans ce numéro

SOS Verglas ... ici	3
Bénévoles - loisirs	4
Compton Station, prévisions budgétaires	5
Info Québec : alcool, nouvelles sanctions	6
Réunions du Conseil de Compton Station	7
de Compton	9
Comités municipaux de Compton	11
Council meetings	12
Dossier spécial budget	
(Compton et Compton Station):	
Principaux changements	15
Entrevue M. Rémillard	15
Entrevue MMe Parent	16
Entrevue M. Laprise	16
Entrevue M. Naylor	17
Entrevue M. Bolsvert	18
Compton : politique des ordures ménagères	19
Garderie Les Trois Pommes	21
Librairie et comptoir familial	22
AFEAS	23
Club Lions	23

— suite de la page 1

dise que beaucoup doivent nous envier. Les plans d'urgence n'ont peut-être pas toujours fonctionné à cent pour cent mais à côté de cela il y a eu de nombreuses initiatives réussies. Comme celle du Conseil de Compton par rapport aux sinistrés de la région de Saint-Jean. Comme tous ceux qui ont hébergé de la famille ou apporté leur aide sans aucune limite.

Mais en plus de la bonne volonté et de la générosité, il y a l'organisation. Un conseiller déclarait : " c'est énorme la simple organisation de l'accueil des sinistrés, on apprend à mesure ". Le travail accompli est incroyable.

Si cette situation exceptionnelle avait touché notre région, nous aurions dû tous mettre la main à la pâte. C'est évidemment la responsabilité des municipalités de faire face en ayant préparé des plans d'action, mais encore faut-il pouvoir les appliquer. Peut-être pourrait-on songer à s'entraîner à faire face à des situations de ce genre. Créer un corps volontaire de sécurité civile pour que tout ne doive pas reposer sur le service du feu - qui devrait pouvoir rester disponible pour les urgences touchant les incendies - et les quelques employés de l'administration municipale ? Quoiqu'il en soit, nous pouvons être fiers du travail de tous les bénévoles qui nous ont permis d'accueillir les gens des régions les plus touchées.

A. Buysse

Note de la rédaction

Vous aurez certainement remarqué que l'Écho avait changé de couleurs il y a quelques mois. Cela nous avait permis d'économiser environ cinquante dollars par numéro en frais d'impression. Nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape, en changeant de caractère d'impression pour réduire la surface occupée par les textes, ainsi qu'en tirant systématiquement sur trois colonnes. Ceci devrait nous permettre d'utiliser moins de pages, tout en livrant si possible encore plus d'information. Les loupes sont disponibles aux différents paliers de gouvernement. □

Pétite " réponse "

Nous recevons rarement des commentaires concernant notre bulletin d'information, alors je saute à coups de clavier sur l'occasion.

Une dame - qui tient à garder son anonymat, et dont je ne connais donc que la griffe - est venue gentiment présenter les trois derniers exemplaires de l'Écho au bureau municipal. Elle les avait corrigés avec application, notant toutes les coquilles, erreurs de ponctuation, de grammaire, d'orthographe et de vocabulaire (dans le désordre). Bravo pour cette patience qui équivaut de loin à celle déployée par les cruciverbistes professionnelles.

Je souhaiterais encercler à mon tour certains points.

Premièrement, vous avez entièrement ral-

son : l'Écho est souvent truffé d'erreurs de tout genre et je suis le premier à en être peiné. Mon chagrin est toutefois compensé par votre intervention qui prouve à quel point le contenu de l'Écho arrive à captiver ses lecteurs.

Il y a plusieurs excuses à ces regrettables erreurs : je reprends intégralement les articles qui me sont envoyés, leur gardant toute leur originalité, tant de choix de mots que d'accords parfois ambigus. Je ne retouche les textes que quand ils peuvent prêter à confusion. L'annonce de la paroisse de Waterville était par exemple reproduite par numérisation, la *coquille* leur revient donc.

De plus, je ne modifierai en aucun cas le choix de vocabulaire d'un communiqué officiel par exemple d'Info Québec.

Quant au vocabulaire et aux tournures de phrase utilisés dans les contes, j'y tiens, car ils visent à créer une ambiance par les mots, même si je les sais parfois totalement contraires au bon usage et à la norme. Je devrais probablement placer ces locutions entre guillemets, pour signaler aux lecteurs facilement influençables qu'il s'agit d'une tournure malpropre, mais je n'ai pas cette prétention.

Je terminerai en soulignant qu'à part la mise en page, la traduction et l'impression, tout le reste repose sur le bénévolat. J'en profite pour remercier nos fidèles collaborateurs.

Évidemment, il nous manque un correcteur ou une correctrice, alors - vu que vous avez, par la même occasion, déposé votre curriculum vitae - je souhaite ardemment que vous offriez vos services, bénévoles, afin d'augmenter la qualité de notre mensuel ... avant sa parution. □

Tél. 835-5492

8 ch. Hatley
Compton

Bonichois

Marché Grégoire et Filles

Fruits et légumes
Boulanges sur place
Viande de choix
Grand choix de fromages
et charcuteries



**Caisse populaire
Desjardins
de Compton**

C.P. 150
4, Principale sud
Compton, JOB 1L0
Téléphone : 835-5475
Télécopieur : 835-5476

Desjardins pour s'aider soi-même.

S.O.S. VERGLAS ... ICI

Quand vous lirez ces lignes, il est possible que tout soit rentré dans l'ordre, mais voici de toute façon un petit appel (renseignez-vous au 835-0404) et aussi un rappel de la belle initiative de solidarité qui vu naissance Ici chez-nous.

Progressivement les réseaux d'information vont oublier la grande tempête de glace, mais les gens que nous accueillons au Domaine St.-Laurent n'auront pas nécessairement le loisir de rentrer chez-eux. Nous devons continuer notre élan de solidarité. C'est pourquoi nous vous demandons de continuer d'apporter des vivres ou un soutien financier à SOS VERGLAS. Et aussi de venir faire du travail bénévole au Domaine St.-Laurent.

Rappelons simplement que tous les membres du conseil municipal sont à l'ouvrage ainsi que tous les organismes communautaires.

Cette initiative est partie simultanément de Lisette Proulx, gestionnaire du Domaine St.-Laurent et des membres du conseil municipal de Compton. À l'instant où Mme Proulx téléphonait aux pompiers pour savoir comment elle pouvait mettre le Domaine à disposition, M. le conseiller Boisvert venait lui demander son aide pour l'accueil des sinistrés. L'accord des propriétaires fut vite obtenu.

Le Domaine met à disposition gratuitement son infrastructure (chambres, locaux, cuisine, chauffage, etc.) et aussi l'encadrement des bénévoles. Les organismes communautaires fournissent la main d'œuvre nécessaire à tous les niveaux, car le personnel est déjà débordé. Ce sont les conseillers en personne qui assurent la coordination. Selon Mme Proulx, les clients du Domaine (une cinquantaine en ce moment) ont accepté sans problèmes ce changement de programme, malgré le fait que la plupart viennent ici en vacances pour bénéficier de la tranquillité des lieux.

Les conseillers avaient rapidement décidé de venir en aide en accueillant des gens de St.-Jean, d'Iberville et de Granby. La cueillette de denrée alimentaire se fait par

les conseillers, ainsi que par la MRC de Coaticook qui donnera une priorité aux besoins de ces réfugiés dans le cadre de son opération d'entraide.

L'offre d'hébergement a d'abord été faite par les canaux officiels, mais vu l'absence de réponse, des membres du conseil sont entrés directement en contact avec des gens de la Ville de St.-Jean sur Richelieu.

Nous disposons d'une centaine de places et cinquante personnes, dont une quinzaine d'enfants, sont déjà arrivées. Les gens ne savaient pas toujours ce qui leur arrivait, et ils ont été agréablement surpris de ne pas avoir été transféré dans un autre gymnase. Nombre d'entre eux semblaient en état de choc à leur arrivée, assez démoralisés et souvent complètement démunis, n'ayant parfois même pas de vêtements de rechange. Dès le lendemain on sentait le changement.

L'organisation est complexe et tout doit s'apprendre à mesure. On a fait appel aux organismes communautaires locaux : les LIONS s'occupent de l'accueil, l'AFEAS de la cuisine, les Pompiers assurent la sécurité de nuit, les chevaliers de Colomb contribuent aussi. Les membres du conseil assurent la coordination et se partagent différentes tâches.

Tout se passe très bien actuellement, et la satisfaction est grande de pouvoir faire quelque chose de concret pour aider ces gens tellement durement frappés par un caprice de mère nature qui aurait pu tout aussi s'abattre sur nous. La plus grande crainte est de manquer de nourriture et de bénévoles avant la fin du séjour qui pourrait durer encore une dizaine de jours.

Alors nous renouvelons notre appel à la solidarité. □

«S.O.S. Verglas »

Hébergement

La municipalité de COMPTON a fait une offre d'hébergement aux sinistrés de la Montérégie. En coopération avec le « Collège Védique Maharishi », du 40 ch. Cochrane, la municipalité de COMPTON héberge plus de 50 sinistrés de Saint-Jean-sur-Richelieu. De plus, la municipalité entend continuer à répondre aux éventuelles demandes d'hébergement. C'est pourquoi,

nous en appelons de nouveau à votre générosité! Nous avons besoin de:

bénévoles, tant pour la logistique des différentes opérations que pour l'alimentation de nos hôtes.

des denrées alimentaires ou des dons en argent permettant d'acheter des denrées alimentaires.

Les dons et les offres de bénévolat sont reçus au Centre Communautaire de Compton.

29 chemin de Hatley, tél. 835-0404
MERCII! Encore MERCI!
Votre conseil municipal.



STATION SERVICE D. BOIVIN INC.

Mécanique et remorquage
32, rue Principale Nord, Compton

Bur. : (819) 835-5447
Rés. : (819) 835-5286

Bénévoles - loisirs

Le Service de loisir et de bénévolat du Carrefour de la Santé et des Services Sociaux de la M.R.C. de Coaticook, offre une programmation loisir adaptée aux besoins et capacités des personnes qui y vivent.

Depuis 13 ans, ce sont les bénévoles qui, suite à une formation basée sur le respect de la personne, soutiennent les activités récréatives. L'animation d'activités de groupe comme les quilles, les cartes, la pétanque, etc...; l'animation d'activités de petits groupes comme l'horticulture, l'activité culinaire, etc... et enfin l'animation d'activités individuelles comme la visite aux chambres, scrabble, etc...

Les bénévoles offrent deux heures par semaine et choisissent l'activité et la journée qui leur conviennent. Le bénévole est intégré dans le groupe et dans sa responsabilité à son rythme. Au service de loisir, nous travaillons ensemble, discutons de nos difficultés ensemble et trouvons nos solutions ensemble.

L'expérience du bénévolat est pour plusieurs personnes une valorisation et le sentiment de se sentir utile. Le bénévole, au service de loisir, est un intervenant qui peut dire son mot et qui est écouté.

Les personnes âgées que nous rencontrons avec qui nous vivons des expériences de loisir enrichissantes, reconnaissent le bénévole comme une personne importante dans leur vie.

Suite à la lecture de ce texte, si vous sentez un intérêt pour le bénévolat et que vous aimeriez en savoir plus, je me ferai un plaisir de vous rencontrer afin de pouvoir vous informer plus en détails et répondre à vos questions.

Vous pouvez me rejoindre au numéro 849-9102, poste 7, moi ou ma boîte vocale vous répondra.

Bienvenue dans une équipe qui fait beaucoup de bien autour d'elle.

Serge Rheault, récréologue

STARCHOICE



Une qualité de son et d'image jamais égalée

75 canaux disponibles

549,95 \$ *

Rabais aditionnel de 50.-- \$ jusqu'au 31 janvier*

Et payez moins pour votre abonnement mensuel qu'avec votre système actuel.

*détails en magasin.

BRUNELLE

ÉLECTRONIQUE (1986) inc.

Vente

Service

Réparation

10, rue Main Ouest, Coaticook

tél. : 849-3608

tél. : 849-4433

Réservez
vite la vôtre !

CORPORATION MUNICIPALE DE COMPTON-STATION

PREVISIONS BUDGÉTAIRES 1998 BUDGET

DÉPENSES	1998	1997	EXPENSES
Administration	137 316	138 336	Administration
Sûreté du Québec (Police)	61 708	62 613	Sûreté du Québec
Sécurité publique - incendie	29 500	28 500	Fire department
Transport	390 750	365 238	Roads department
Hygiène du milieu	31 416	28 946	Garbage
Urbanisme et mise en valeur	31 920	23 536	Urbanism & zonage
Loisirs et culture	14 612	14 200	Recreation
Frais de financement	2 507	10 800	Financing fees
Dépenses en immobilisation	41 500	13 500	Immobilisation
Transfert au Ministre Trudel	39 007	0	Transfert to Minister Trudel
DÉPENSES TOTALES	\$ 780 236	685 669	TOTAL EXPENSES
REVENUS			REVENUES
taxes foncières	361 088	320 339	General taxes
Taxe de vidanges	33 716	29 160	Garbage tax
Compensation tenant lieu de taxes	17 920	17 506	Compensation re: hydro
Autres revenus de sources locales	3 900	2 901	Other local income
transferts conditionnels (transport)	315 763	315 763	Winter road grant
Surplus accumulé	47 849		Affected surplus
TOTAL DES REVENUS	\$ 780 236	685 669	TOTAL INCOME

Le taux de la taxe foncière a été établi à \$0.7209/\$100. d'évaluation. Le coût pour la Sûreté du Québec est de \$0.18/\$100. coût pour le transfert au Ministre Trudel est de \$0.1091/\$100.

The tax rate has been fixed at \$0.7209/\$100. on valuation. The cost for the Police is \$0.18/\$100. The cost for the transfers to Minister Trudel is \$0.1091/\$100.

Veillez prendre note que votre facture de taxes 1998 est payable en trois (3) versements pour ceux qui le désirent. Vous devez respecter les dates d'échéance indiquées sur les coupons, autrement, vous perdez le privilège des versements et vous devrez payer de l'intérêt sur le montant total.

Please note that your tax bill for 1998 is payable in three (3) instalments for those who wish to do so. However, you must respect the due date of each instalment, otherwise, you will lose this advantage and will pay interest on the whole amount.

La taxe de vidanges et de collecte sélective est de \$115.00 par unité de logement.

Garbage tax and recycling is \$115.00 per family.

Municipalité de Compton Station fait partie du programme "Relance familiale".

Compton Station is part of the "Family Relance" program.

Tout nouveau né(e) est éligible à une subvention de \$100.00 sur demande.

Every new born is eligible to a \$100.00 grant upon request.

R. Rémillard

R. Remillard,

Secrétaire-trésorier

Secretary treasurer

PRIME DE L'ASSURANCE MÉDICAMENTS

C'est au cours des prochains mois que les personnes couvertes par le Régime d'assurance médicaments de la Régie de l'assurance maladie du Québec devront payer leur prime de l'année 1997.

La prime variera entre 0 \$ et 175 \$ par adulte, par année, et sera établie selon le revenu familial lors de la production de leur déclaration de revenus provinciale de 1997. Le ministère du Revenu du Québec percevra cette prime pour la Régie.

Sont cependant exemptés du paiement de la prime les personnes de 0 à 17 ans; les personnes de 18 à 25 ans, sans conjoint, qui sont aux études à temps plein; les prestataires de la sécurité du revenu et autres détenteurs d'un carnet de réclamation; les personnes ou familles à faible revenu.

L'ALCOOL AU VOLANT: DE NOUVELLES MESURES

Le 11 décembre 1997 sont entrées en vigueur de nouvelles mesures pour contrer encore davantage la conduite en état d'ébriété sur les routes.

Un conducteur dont le taux d'alcool dans le sang est supérieur à 0.08 mg %, ou supérieur à 0 mg % dans le cas où il est titulaire d'un permis d'apprenti conducteur ou probatoire, verra son permis suspendu

sur-le-champ pour une période de 15 jours, ou de 30 jours, s'il s'agit d'une récidive.

Lors d'une première condamnation pour un détenteur de permis de conduire, le Code de la sécurité routière prévoit :

la révocation du permis pour 12 mois, incluant la période d'interdiction de conduire imposée par le Code criminel, qui est généralement de 3 mois; l'obligation de suivre le programme d'éducation Alcofrein; la possibilité d'obtenir un permis restreint, mais seulement après la période d'interdiction de conduire imposée par le Code criminel.

Le Code criminel prévoit pour les contrevenants, en plus d'un casier judiciaire, une amende minimale de 300 \$. À ce montant, il faut ajouter 150 \$ pour la session Alcofrein; pour un permis restreint, une somme de 125 \$ pour l'installation du détecteur d'alcool et par la suite 87,50 \$ par mois pour la location; 300 \$ pour l'obtention d'un nouveau permis de conduire, en n'oubliant pas tous les autres frais : avocat, assurance, remorquage, garde du véhicule, etc.

Pour les condamnations subséquentes, le Code criminel et le Code de la sécurité routière prévoient des sanctions et amendes plus sévères. En plus, les récidivistes devront, pour obtenir de nouveau leur permis, se soumettre à une évaluation effectuée par une personne dûment autorisée d'un centre de réadaptation pour les personnes alcooliques.

Le conducteur sans permis valide qui se fait intercepter par un agent de la paix pourra voir son véhicule saisi sur-le-champ pour une période de 30 jours.

L'amende pour conduite durant une sanction à la suite d'une condamnation pour avoir conduit avec les capacités affaiblies sera entre 1 500 et 3 000 \$.

Information

Pour en savoir davantage, procurez-vous gratuitement à la Société de l'assurance automobile du Québec, au numéro sans frais 1 800 361-7620, ou à Communication Québec, les deux publications suivantes :

- Une loi plus sévère pour contrer l'alcool au volant.

- L'alcool au volant, ça s'arrête ici !

Conduire sans permis valide, c'est interdit !

- Nouvelle sanction : la saisie du véhicule.

CARTE DE CRÉDIT: RESPONSABILITÉ

En cas de perte ou de vol d'une carte de crédit, la Loi est claire : un consommateur ne peut être tenu responsable d'une dette découlant de l'usage de cette carte par une autre personne après que l'émetteur ait été dûment avisé de cette disparition. De plus, même en l'absence d'un tel avis, la responsabilité du consommateur est limitée à la somme de 50 \$. Cette règle découle de la Loi sur la protection du consommateur.

On peut en savoir davantage en appelant à l'Office de protection du consommateur au 820-3266 ou, sans frais, au 1 888 672-2556.

LES MISES DE CÔTÉ

Savez-vous que vous n'avez pas le droit d'exiger, d'un commerçant, qu'il vous remette votre acompte ! Avant de mettre un article de côté, il vaut mieux magasiner. Quand vous aurez choisi l'article, faites le plus petit versement possible, soit 10 %. □

Suzanne Couture
Comptable agréée

22 rue Principale nord, C.P. 76
Compton, JOB 1L0
835-9139

Compton Station

Maître :
M. Fernand Veilleux

Conseillères et Conseillers :
Mme Diane Gagnon
Mme Elizabeth Hamel
M. Pierre Bergeron
M. Maurice Jouis
M. Gilles Garant
M. Robert Perreault



Réunion du 5 novembre

Une contribution financière de 5 000 \$ sera accordée au projet de biostabilisation de la rivière Coaticook, sous réserve que le projet global bénéficie d'une aide financière de 74 500 \$ d'Environnement Canada.

Une subvention de 300 \$ est accordée à l'école secondaire " La Frontalière " de Coaticook pour les activités parascolaires.

Powell Transport Inc. effectuera l'enlèvement des ordures pour 1998, au coût de 43,81 \$ par unité de logement, 35 \$ par chalet et 150 \$ par commerce, ce qui fera un total de 15 303,22 \$.

Une contribution de 890 \$ sera versée à Acti-Bus/ Région de Coaticook pour le

transport adapté des personnes handicapées.

M. le Conseiller Robert Perreault est nommé au Comité Consultatif Agricole de la MRC de Coaticook.

Des photos aériennes du pont couvert " Eustis " seront achetées au montant de 150 \$.

La municipalité louera des espaces de remisage auprès de M. Jacques Paré au coût de 120 \$ par mois et de M. Jacques Ferland pour 10 \$ par mois.

Des travaux de creusage seront effectués, pour un montant total de 6000 \$, sur les chemins Paquette, Robert et Station.

Les travaux suivants ont été réalisés : creu-

sages de fossés sur chemin Vaillancourt et chemin Pouliot pour 2 280 \$; réfection intersection Du Brûlé/Côté pour 11 826 \$; rechargement sur le chemin Curtis 1 013 \$; stabilisation de berges au pont couvert Drouin pour 3 916 \$; poteaux de glissières chemins Paquette et Vaillancourt pour 1 200 \$.

Les entreprises Éric Groleau Enr. effectueront l'enlèvement de la neige par petit camion pour 1997-1998 et 1998-1999, au coût de 55 \$ l'heure, avec un minimum de 100 heures garanties par hiver.

Des couteaux pour les charrues seront achetés au montant de 1 200 \$.

Réunion du 3 décembre

Le rapport trimestriel au 31 octobre 1997 fait ressortir un surplus possible de 47 595 \$ pour 1997.

En vue de bénéficier de conditions plus avantageuses, la municipalité adhérera au programme de santé et sécurité au travail négocié par la UMRCQ avec le groupe AST.

Nominations

Pro-maire Mme Diane Gagnon
Incendie MM. Fernand Veilleux et Pierre Bergeron, Mme Diane Gagnon
Régie intermunicipale des bureaux : MM. Fernand Veilleux et Maurice Jouis, Mme Diane Gagnon
Commission des loisirs et de la culture de Compton : M. Fernand Veilleux et Mme Elizabeth Hamel

➡ *continué en page 8*

LES DÉPANNEURS

BON SOIR

LE RELAIS DU DOMAINE

Prop. NELSON LUCE

36, Principale Sud
Compton (Qc) J0B 1L0
Tél./Fax : (819) 835-9448

Lundi au vendredi
6h à 23h

Samedi 7h à 23h

Dimanche 8h à 22h



Shell

Avertissement

Les résumés des réunions des Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture dans un effort pour les rendre plus accessibles. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni les municipalités ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

suite de la page 9

Voirie : MM. Fernand Veilleux, Robert Perreault, Pierre Bergeron
Echo de Compton : M. Gilles Garant
Acti-bus : Mme Diane Gagnon
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides : M. Robert Perreault, substitués : MM. Gilles Garant et Fernand Veilleux
Bibliothèque : Mme Elizabeth Hamel
Sécurité Civile : MM. Fernand Veilleux et Gilles Garant, substitués : MM. Robert Perreault et Pierre Bergeron
Famille : MM. Fernand Veilleux et Gilles Garant, Mme Diane Gagnon
Finances : MM. Fernand Veilleux et Maurice Jouis
Comité consultatif agricole de la MRC : M. Robert Perreault

Le chemin Paquette ne sera plus entretenu à partir du chemin Astbury jusqu'à la limite du Canton d'Hatley, entre le 1er janvier et le 1er avril 1998.

Le budget de 76 800 \$ de la Mise en commun des incendies est adopté tel quel. La municipalité demande que la quote-part qui lui revient soit établie selon une nouvelle entente qui tiendrait compte de la fusion du Canton et du village de Compton.

5 800 \$ sont inscrits au budget pour le paiement des cours de formation de 17 pompiers volontaires durant 1998 ainsi qu'un montant de 3000 \$ annuellement pour les trois prochaines années pour leur permettre de suivre des cours.

3 100 \$ est affecté à l'achat d'équipement d'incendie.

Le conseil appuie la demande de M. Jacques Paré auprès de la CPTAQ, vu que le morcellement demandé lui permettra de rentabiliser une future entreprise agro-bioalimentaire, ce qui appuie l'homogénéité entre l'agriculture et son potentiel agro-touristique.

Le budget 1998 de la régie intermunicipale de déchets est approuvé, et le principe d'établir les quotes-parts sur la base des statistiques de pesage des déchets domestiques de 1997 est accepté. Par contre, le Conseil demande à la Régie de mettre le plus vite possible en force le système de l'utilisateur payeur.

Des couteaux au carbure pour les charrires sont achetés pour 1 100 \$, des clôtures à neige pour 500 \$.

M. Michel Inkel est nommé représentant des citoyens de la MRC au comité consultatif agricole de la MRC.

Le Conseil appuie le Comité du rattachement à Saint-Malo de la partie sud de Clifton-Partie-Est, afin qu'elle reste également dans la M.R.C. de Coaticook. □




Garagiste
PROFESSIONNEL

Garage Beauvais
Mécanique Mobile Enr.

Mécanique générale
Mise au point des injecteurs
Freins et suspension
Pneus et silencieux
Pare-brise
Traitement antirouille

Compton **835-5612**



RE/MAX
RE/MAX D'ABORD R.B. INC
Courtier immobilier agréé
franchisé indépendant et autonome

Raymond Brûlotte
Agent immobilier agréé
Cell. (819) 820-4440

29 Principale sud, Compton



Garderie
les
trois
Pommes
de
Compton

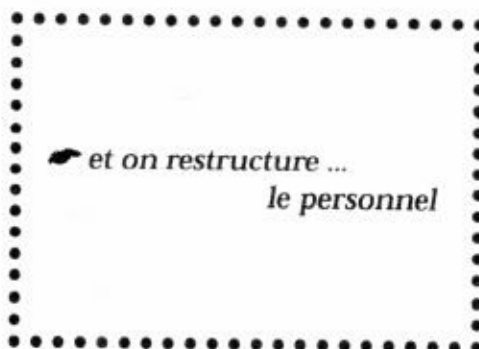
ouverte
du lundi au
vendredi
de 6h15 à 18h00

835-0276

COMPTON

Maire :
M. Eugene Naylor

Conseillère et Conseillers :
M. Michel Brière
Mme Jocelyne Parent
M. André Laprise
M. Marcel Boisvert
M. Guy Lazure
M. Jean-Nicolas Gremion



Réunions des 1, 17 et 18 décembre

Mme Jocelyne Parent remplace M. Marcel Boisvert au comité de la ferme au marché.

Vu que les soumissions obtenues ne sont pas assez avantageuses, l'entretien d'hiver sera confié à une entreprise selon un tarif horaire, et l'entretien d'hiver des trottoirs reviendra aux Services techniques de la Municipalité.

La soumission obtenue pour l'enlèvement des ordures étant trop élevée, un nouvel appel d'offre sera fait avec un cahier des charges légèrement allégé.

Le nouveau Conseil approuve le budget de la Régie intermunicipale de gestion des déchets et accepte que les quotes-parts pour 1998 soient déterminées d'après les statistiques de pesage de 1997. (voir l'article de M. Lazure pour un éclairage sur le changement qu'apporte le nouveau conseil à ce sujet).

Les conseillers Michel Brière, Jean-Nicolas Gremion et Guy Lazure, ainsi que les résidents Jacinthe Fecteau et Mahlon Grapes

sont nommés au Comité consultatif d'urbanisme.

Le budget 1998 du Service de protection contre les incendies de Compton est adopté. La quote-part de Compton est de 51 200 \$, celle de Compton Station de 25 600 \$.

5 800 \$ sont inscrits au budget pour le paiement des cours de formation de 17 pompiers volontaires durant 1998 ainsi qu'un montant de 125 \$ par pompier annuellement pour les trois prochaines années pour leur permettre de suivre des cours.

3 100 \$ est affecté à l'achat d'équipement d'incendie.

Le Conseil accepte la démission du Pompier volontaire Gaétan Lemire et tient à le remercier pour les services rendus à la communauté.

M. André Gagné est engagé pour fermer et ouvrir le Centre communautaire à raison de 10 \$ par réservation. Le tarif des réservations des locaux est augmenté de ce montant.

Serge Pivin, Janick Bédard, Steve Charest, Stéphane Veilleux, André Boissonneault seront surveillants et manœuvres de la patinoire, et ce au salaire minimum. Les travailleurs résidents à Compton seront privilégiés.

Une contribution de 890 \$ sera versée à Acti-Bus/ Région de Coaticook pour le transport adapté des personnes handicapées.

Le Conseil reçoit une pétition requérant l'embauche d'un brigadier scolaire à l'intersection Principale-Hatley et la construction du trottoir sur le côté Est de la rue Principale.

En vue de bénéficier de conditions plus avantageuses, la municipalité adhèrera au programme de santé et sécurité au travail négocié par la UMRCQ avec le groupe AST.

Une conduite de contournement du compteur sortie réservoir comprenant

continué en page 10

53, rue Principale Nord, C. P. 129, Compton



Excavation, défrichage et nivellement
Gravier, sable, concassé, terre à pelouse

Bur. : 835-9178

René : 835-5677
Donald : 835-9391

suite de la page 9

une vanne ordinaire à ouverture manuelle sera installée au coût de 2 900 \$.

M. Roger Champoux assumera la conciergerie du Centre communautaire au coût annuel de 2 654 \$.

Transport Powell Inc. procédera à l'enlèvement et au transport des ordures ménagères pour 1998 au coût de 57 397,02 \$.

Une entente d'assistance mutuelle du service de protection des incendies est conclue avec la Municipalité de Hatley.

Le Budget 1998 de la municipalité est approuvé. (Voir dossier spécial budget).

Vu les vagues successives de compression budgétaire auxquelles le monde municipal doit faire face et vu les conséquences économiques désastreuses pour la municipalité de cet ensemble de décisions gouvernementales sur lesquelles elle n'a pas de contrôle, la municipalité se doit de prendre les mesures nécessaires pour pouvoir continuer à offrir à ses contribuables les meilleurs services possible à un coût raisonnable en égard aux circonstances. L'un des moyens d'atteindre cet objectif est de procéder à une réorganisation administrative du fonctionnement de la municipalité au niveau de son personnel. Le Conseil décide de procéder à la réorganisation suivante :

1) abolition, en tant que postes distincts, des postes d'inspecteur en bâtiment et en environnement (20 heures/semaines) et

d'inspecteur municipal (40 heures/semaine);

2) création d'un poste unique (40 heures/semaine) d'inspecteur en bâtiment, en environnement et inspecteur municipal, et ce à partir du 6 janvier 1998;

3) abolition des postes d'agente de bureau (28 heures/semaine) agente de gestion financière (28 heures/semaine) agent administratif (28 heures/semaine),

4) création des postes de secrétaire (35 heures/semaine) et commis-comptable (35 heures/semaine) et ce à partir du 14 mars 1998.

Afin de réaliser cet objectif : la municipalité met fin aux liens d'emploi qui la lient aux personnes qui occupaient ses postes, soit pour le 6 janvier avec M. Maurice St-Jacques, M. Stéphane Gareau; pour le 14 mars avec Mme Nicole Couture, Mme Martine Lizotte et M. Gilles Groleau.

Les nouveaux postes seront comblés suite à un appel de candidatures.

Réunion du 6 janvier

Le secrétariat du comité de la Ferme au Marché ne sera plus assumé par le personnel de la Municipalité.

Les enfants mineurs auront droit à la subvention de 100 \$ pour nouveau-nés au moment de leur adoption par une famille résidente.

Le Conseil accepte d'intégrer la Municipalité à l'étude de faisabilité sur le regroupe-

ment des municipalités de Compton, Compton Station et Martinville, pour autant que Martinville prenne une résolution dans ce sens.

M. Michel Inkel, résident, et M. André Laprise, conseiller, sont présentés comme candidats au Comité consultatif agricole de la MRC.

Le règlement décrétant les taxes municipales pour 1998 est adopté.

Un local du Centre communautaire sera gratuitement mis à disposition de la communauté dans le cadre du projet Accès communautaire Internet.

Les membres du conseil prennent connaissance d'une communication de la Sécurité civile annonçant une session de formation au coût de 400 \$. Le conseil n'y donne pas suite. □



S.C.A.
Compton

*Grains, moulées, semences,
engrais minéraux, quincaillerie*

C.P. 30, Compton

835-5411

COMPTON

Afin de faciliter l'entretien des chemins d'hiver durant la saison hivernale, le stationnement sur les deux côtés des rues ou des chemins de la municipalité de Compton est interdit de 23h00 à 7h00, à compter du 15 novembre 1997 jusqu'au 15 avril 1998.

Merci de votre collaboration.

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
97-12-03

COMITÉ MUNICIPAL	REPRÉSENTANT	REPRÉSENTANT
Ressources humaines	Tout le conseil	
Journal l'Écho	Marcel Boisvert	
Environnement		
Sous-comités:		
Récupération	Michel Brière	
Revalorisation		
Cours d'eau	André Laprise	Jean-Nicolas Gremion
Épuration des eaux - résidences isolées	Guy Lazure	
Réseau et station d'épuration		
Aqueduc	Michel Brière	
COMMISSIONS		
Famille	Jocelyne Parent	
Centre communautaire	Jocelyne Parent	Michel Brière
Sécurité civile		
Voirie	André Laprise	Jean-Nicolas Gremion
COMMISSIONS		
Urbanisme	Jean-Nicolas Gremion, Michel Brière	Guy Lazure
SUPRA-MUNICIPAL		
R.I.B.M.C.	André Laprise	Marcel Boisvert
Entente Incendie	André Laprise	Marcel Boisvert
Acti-Bus	Jean-Nicolas Gremion	--
De la Ferme au Marché	Jean-Nicolas Gremion	Jocelyne Parent
O.M.H. de Compton	Michel Brière	Jocelyne Parent
REPRÉSENTANT		
M.R.C. de Coaticook	Eugene Naylor	Michel Brière
R.I.G.D.S.R.C.	Guy Lazure	André Laprise
Loisirs, Culture et communautaire	Jocelyne Parent	Guy Lazure
SUBSTITUT		
C.D.E.R.C.	Marcel Boisvert	Jean-Nicolas Gremion

Eugene Naylor: 835-5232
 Michel Brière: 835-9454 bur: 346-8433
 Jocelyne Parent: 835-0158
 André Laprise: 835-9519

Marcel Boisvert: 835-0026
 Guy Lazure: 835-9213
 Jean-Nicolas Gremion: 849-3150

Compton

December 1st, 17th and 18th meetings

Mrs Jocelyne Parent will be replacing Mr Marcel Boisvert on the La ferme au marché committee.

The winter road maintenance will be done on an hourly rate basis and the sidewalk winter maintenance will be performed by the Municipality's Technical Service.

All the submissions received for the garbage pick up were considered too costly ; a new invitation to tender will take place with slightly modified specifications.

The new Council has approved the budget of the Régie intermunicipale de gestion des déchets and accepts that the shares for each municipality be established by the 1997 weighing statistics of domestic garbage.

Councillors Michel Brière, Jean-Nicolas Gremion and Guy Lazure, as well as the residents Jacinthe Fecteau and Mahlon Grapes have been nominated to the Comité consultatif d'urbanisme.

The 1998 budget of the Fire fighters service of Compton has been approved. The share for Compton is \$ 51 200 and for Compton Station \$ 25 600.

\$ 5 800 has been budgeted for courses for

the 17 firemen during 1998, as well as \$ 125 annually per fireman during the next three years to allow them to attend the courses.

\$ 3 100 will be used for purchasing fire fighting equipment.

Volunteer fireman Gaétan Lemire has resigned. The Council wishes to thank him for his service to the community.

Mr André Gagné will be in charge of opening and closing the Community Centre at the cost of \$ 10 per reservation. The reservation fee will be increased by that amount.

Serge Pivin, Janick Bédard, Steve Charest, Stéphane Veilleux, André Boissonneault will supervise and work at the skating rink for the minimum wage. Workers from Compton will be favoured.

\$ 890 will be granted to Acti-Bus for the transportation of handicapped people.

The Council has received a petition requesting the hiring of a crossing guard at the intersection of Principale and Hatley and the building of a sidewalk along the East side of Principale Road.

The Municipality will adhere to the health and security programme negotiated by the UMRCQ with the AST group, in order to benefit from better conditions.

Mr Roger Champoux will be the janitor of the Community Centre at the annual cost of \$ 2 654.

Transport Powell Inc. will pickup the garbage at the cost of \$ 57 397,02 for 1998.

A mutual assistance agreement will be concluded with Hatley concerning the Fire brigade.

The 1998 Municipal budget is approved.

➔ Continued page 13

Warning

The summarised reports of the meetings and bylaws aim at making the activity of the Counsels more accessible, they are therefore edited and generalized. Translation is provided as an information service to the community. It has, as well as the French version, no legal or binding value. The original texts can be reviewed at the municipal office.

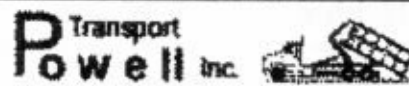


PRODUITS DE CIMENT
COUILLARD
LTD.

340, rue MERRILL
COATICOOK (Québec)
J1A 1X4

Tél.: (819) 849-2778
Fax.: (819) 849-9497

- Béton préparé
- Trou d'homme, puisard
- Tuyau, fosse septique
- Livraison pierre et gravier



LOCATION DE CONTENEURS
POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX

RENTAL OF CONTAINERS
FOR ALL TYPES OF JOBS

Ouvert six jours / Open six days
Lun. au sam. / Mon. to Sat.

(819) 562-0212

continued from page 12

The Council has put an end to the contracts of the Municipal employees Mrs Martine Lizotte, Mrs Nicole Couture, Mr Gilles Groleau, Mr Stéphane Gareau and Mr Maurice St-Jacques. This will allow for a total reorganisation in which two positions will be cut. (see french version for details).

January 6th , meeting

The Municipality will not assume the secretarial work for the Ferme au Marché committee any more.

Children under 18 will have the right to the \$ 100 grant for new-borns in cases of adoption by residents.

The Council has accepted to integrate the Municipality in a feasibility study on the merge of the municipalities of Compton, Compton Station and Martinville, in as far as Martinville adopts a bylaw regarding this mergence.

Mr Michel Inkel, resident, and Mr André Laprise, Councillor, have been presented as candidates to the Comité consultatif agricole de la MRC.

The 1998 municipal taxes bylaw is adopted.

A room of the Community Centre will be given to the community inside the project of Community Access to internet.

The Councillors have received an information bulletin from the Government department of Civil Security advertising a training course at the cost of \$ 400. The Council has decided not to look into this offer. □

**NETTOYAGE
DE FOSSES SEPTIQUES**

E. A. I. ENVIRONNEMENT 1995 INC

Pour réservations
(819) 828-2109
FAX : (819) 828-0146

CANTINE CHEZ TI-PÈRE

Spéciaux du Midi
Service rapide
Terrasse - Bar laitier
Ouvert 7 jours

18 Principale Sud, Compton
835-9170



Gérard Leblanc
Courtier d'assurance Itée

10 Principale Sud, C.P. 177, Compton
Bur. : (819) 835-9511
Rés. : (819) 835-5718
Télécopieur: (819) 835-9536

Compton Station

November 5th meeting

\$ 5 000 has been granted to the bio stabilisation project of the Coaticook river, if the global project benefits from a \$ 74 500 grant from Environment Canada.

\$ 300 has been granted to "La Frontalière" for extracurricular activities.

Powell Transport Inc. will pick the garbage up during 1998 at the cost of \$ 43.81 per housing unit, \$ 35 per cottage and \$ 150 per business, for a grand total of \$ 15 303.22.

\$ 890 has been granted to Acti-Bus for the transportation of handicapped people.

Councillor Robert Perreault is nominated to the Comité Consultatif Agricole form the MRC of Coaticook.

Aerial pictures of Eustis Bridgde will be purchased for \$ 150.

Digging will be done on Paquette, Robert and Station Roads at the total cost of \$ 6 000.

The folowing works have been done : digging of ditches on Vaillancourt and Pouillot, for \$ 2 280 ; repairs to the Du Brûlé/Côté intersection for \$ 11 826 ; reloading of gravel on Curtis for \$ 1 013 ; Stabilisation of the banks near Drouin covered bridge for \$ 3 916 ; posts for the

crash barriers on Paquette and Vaillancourt road for \$ 1 200.

Éric Groleau Enr. will remove the snow by small truck during 97-98 and 98-99 at the cost of \$ 55 an hour, with a minimum of 100 hours guaranteed each winter.

December 3d Meeting

The financial report on October 31st has announced a possible surplus of \$ 47 595 for 1997.

The Municipality will adhere to the health and security programme negotiated by the UMRCQ with the AST group, in order to benefit from better conditions.

Nominations : see french version.

Winter maintenance will not be performed on Paquette Road between Astbury Road to the limit of Canton de Hatley from the 1st of January till the 1st of April 1998.

The \$ 76 000 fire brigade budget has been adopted. The Municipality has asked that its share be determined according to a new deal that takes into account the effects of merge between the Village and the canton de Compton.

\$ 5 800 has been granted for training courses for the firemen during 1998, as

well as \$ 3000 annually for the three coming years to allow them to attend the courses.

\$ 3 100 of fire fighting equipment will be purchased.

The Council supports the request of Mr Jacques Paré at the CPTAQ, for the split up of property will allow him to make a future agro-bio enterprise profitable. This would favour the homogenous development of agriculture and its agro-touristic potential.

The Council has accepted the 1998 budget of the Régie intermunicipale de déchets and the cost sharing based on the 1997 domestic garbage weighing statistics. However, the Council requests that the Régie introduce a user-payer system as quickly as possible.

Mr Michel Inkel will represent the citizens of the MRC at the Comité consultatif agricole de la MRC.

The Council supports the Committee for the merging of the southern part of Clifton-partie-Est to Saint-Malo, in order to keep this area with the MRC of Coaticook. □



**GÉRIN,
DUPUIS,
VIENS
INC.**

Courtiers d'assurances générales

79, rue Court
Coaticook

8 4 9 - 2 7 8 2
1 - 8 0 0 - 5 6 7 - 3 4 2 4
Télécopieur : 849-2702

RESTAURANT



Ti-Housse

Repas complet -Déjeuner

Patates frites maison - Spécial du midi

Pizzas
prop.
3, principale Nord

Claude Carbonneau,

Dossier spécial Budget

Nous vous proposons un résumé des changements entre les budgets 1997 et 1998 pour chacune des municipalités. Nous avons aussi posé quelques questions à certains membres du Conseil de Compton afin d'essayer de voir les conséquences des coupures pratiquées. Nous avons aussi invité, pour Compton Station, M. Rémillard à commenter quelque peu le budget de la Station afin de bien percevoir les deux orientations différentes.

Principaux changements au budget de Compton :

À première vue, il est surprenant que malgré une augmentation de taxes et des coupures, qui ont fait beaucoup de bruit dernièrement, le budget fasse paraître une augmentation des dépenses de presque 100 000 \$ pour 1998. Cette augmentation des dépenses est en fait un accroissement des immobilisations par une affectation du surplus. Si on enlève l'achat du camion à incendie (qui sera payé comptant plutôt que par règlement d'emprunt) et qu'on soustrait la taxe Trudel de 73 233 \$, on constate au contraire une diminution des dépenses de presque 100 000 \$. Celle-ci est réalisée avant tout par une coupure de 90 000 \$ au poste " Transport " (voirie). Les coupures d'un poste d'inspecteur à mi-temps et de 14 heures de travail à l'administration permettent d'économiser environ 20 000 \$. Une nouvelle dépense est consacrée à rendre le chemin Cookshire sécuritaire pour les piétons (env. 30 000 \$). Tout cela résulte en une faible augmentation de taxes de -.06 \$.

Principaux changements au budget de Compton Station :

En comparant 1997 et 1998 nous constatons une augmentation de 25 000 \$ au chapitre du Transport, portant le montant voué à l'amélioration du réseau à environ 75 000 \$. Il sera affecté entre autres aux réfections du chemin du Brûlé et du chemin Robert (telles que prévues l'année précédente). Le poste d'immobilisation de 41 500 \$

comprend la finalisation des travaux du chemin Veilleux. Par ailleurs, le fameux " Transfert à Trudel " s'élève à 39 007 dollars qui viennent se rajouter aux dépenses de la municipalité, sans que celle-ci ne puisse rien y faire. L'augmentation de taxe correspond donc ici strictement à ce pelletage, pour -.1091 \$.

Compton Station

Entrevue avec M. Rémillard

Comment expliquez-vous le choix effectué par le conseil d'augmenter les taxes sans essayer de diminuer les charges ?

Le Conseil désire garder la même qualité de services, ce que nous faisons au plus bas coût possible. Il faut bien comprendre que notre plus grande charge consiste en l'entretien des chemins. C'est à peu près le seul poste où nous pourrions agir, mais nous ne pouvons pas nous le permettre. Si on délaisse l'entretien ou la réfection aujourd'hui, les conséquences sur notre réseau routier seront désastreuses de-

☛ *continué en page 16*

Comparaison n'est pas raison !

Les taxes comprennent la SQ. (le cas échéant) et la taxe Trudel, mais évidemment pas les charges comme la collecte et l'aqueduc.

Municipalité	population	taux 97	taux 98
Coaticook	6942	1,10	-,95
Canton de Barnston	1500	-,86	-,90
Ascot Corner	2375	1,01	1,03
Compton	2159	-,84	-,90
Compton Station	899	-,90	1,01
Canton d'Eaton	2744	-,772	-,772*
*dont -,18 qui ne s'appliquent qu'aux bâtiments (il n'y a pas d'augmentation du taux mais un nouveau rôle d'évaluation !)			
Martinville	507	1,10	1,23

main. C'est un peu comme penser qu'on fera des économies en ne faisant plus les changements d'huile de son véhicule, et en ne vérifiant jamais les niveaux. En ce qui concerne l'entretien d'hiver, dès que nous essayons de le diminuer, nous avons des réclamations des utilisateurs, notamment du service d'autobus scolaire.

Est-ce que le fait qu'une bonne partie des contribuables de Compton Station soient dans le domaine de l'agriculture a une influence ?

Effectivement, près de 90 % de nos contribuables sont des agriculteurs, et bénéficient, à ce titre, d'un remboursement de 70% de leurs taxes foncières de la part du gouvernement. Certains citoyens ne se privent donc pas pour nous faire savoir que cela ne les dérange pas que les taxes soient augmentées. Ne perdons pas de vue que le gouvernement ne veut pas porter directement le blâme d'une augmentation d'impôts. La plupart des municipalités n'ont pas de marge de manœuvre. Il a fallu choisir entre couper des services ou appliquer l'augmentation de taxes que le gouvernement n'ose pas appliquer lui-même.

Mais était-ce le bon moment pour un projet aussi dispendieux que l'asphaltage du chemin Veilleux ?

Il est important de terminer ce qui a été amorcé. Il s'agit, avec la 208 et le chemin de la Station, de l'axe routier le plus important de notre réseau, et il comporte une bonne part de transit. Cette réalisation a été prévue depuis longtemps.

Compton

Entretien avec Mme Jocelyne Parent

Des rumeurs ont couru quant à une éventuelle vente du centre communautaire ?

Le centre communautaire ne sera pas vendu, même en partie. Nous tenons au contraire à augmenter les services proposés à la population grâce au centre communautaire. Tous les organismes qui y sont présents ont des montants alloués au budget, notamment la bibliothèque. Il est important de proposer le plus de divertissements possible pour nos jeunes, et que nous leur proposons des activités près de chez eux.

Qu'en est-il de la location de locaux du centre à des entreprises commerciales ?

Nous ne pouvons pas allouer un budget immense au centre communautaire, et nous avons d'autres priorités cette année. C'est aussi pourquoi le centre communautaire devrait s'autofinancer. Nous sommes un nouveau conseil et souhaitons réviser tout le fonctionnement de la municipalité. Dans ce cadre là nous souhaitons augmenter les services offerts à partir du centre communautaire. Nous ne voulons pas d'un centre à moitié vide. Pour offrir plus de service on peut, par exemple, effectivement penser à louer des locaux pour des cours donnés à la population, qu'ils soient donnés par une entreprise commerciale ou par un organisme communautaire. Mais en aucun cas il ne pourrait y avoir de bureaux ou de commerces.

Ne serait-il pas possible de doter la bibliothèque de Compton d'un abonnement à la Centrale de prêt de l'Estrie plutôt que de payer une quote-part à Waterville et de

rembourser des abonnements à la bibliothèque de Coaticook?

La bibliothèque de Compton ne pourra jamais concurrencer celle de Coaticook. Mais nous devons promouvoir la lecture auprès des jeunes. C'est pour ça que nous la soutenons financièrement pour son fonc-

tionnement (matériel de bureau etc.) et aussi avec un certain montant pour acheter des livres. Il est important d'encourager la lecture.

En ce qui concerne le remboursement des abonnements il faut remarquer que très peu de citoyens en font la demande, probablement parce qu'ils ne sont tout simplement pas au courant. Les coûts ne sont donc pas comparables.

Ne craignez-vous pas que la suppression du poste d'agent administratif n'enlève beaucoup d'aide aux organismes communautaires, les deux autres postes devant se partager ces tâches ?

Étant nouvelle au conseil je me fie aux affirmations de M. Naylor, qui a siégé au conseil précédent, comme quoi la charge de travail pourra être reprise par les employés restant. La révision du fonctionnement de l'administration est en marche, mais il est clair que la municipalité doit continuer à aider les organismes communautaires au niveau administratif, mais il faudra à l'avenir que les organismes fassent une plus grande part. Il s'agit de trouver un juste équilibre sans tomber dans l'excès inverse en abusant du bénévolat.

Le Conseil suivra-t-il la ligne du développement agro-touristique pour la municipalité qui a été suivie depuis de nombreuses années ?

Je n'ai pas fait encore totalement le tour de cette question. Il est sûr que le secteur agro-touristique et le lieu historique Louis-St-Laurent font partie de nos atouts, et personnellement je suis pour le développement culturel.

Entretien avec M. André Laprise

On peut constater une coupure de 110 000 \$ au poste de voirie. Pouvez-vous nous expliquer l'incidence que cela aura sur notre réseau routier ?

Essentiellement, on a coupé ce montant, afin de mettre la priorité sur la sécurité publique en achetant un nouveau camion incendie, tout en faisant face au transfert de 73000 \$ du Ministre Trudel. Nous pouvions nous permettre cette coupure au poste des " transports " car nous avons de l'avance sur le réseau routier. Sur l'ensemble de notre réseau il ne reste qu'une di-

Service
7 sur 7

HUPPÉ RÉFRIGÉRATION INC.
Réfrigération commerciale et domestique
Air Climatisé
Refroidisseur à lair

Martin Garon
Rés.: (819) 835-5357

Bur.: (819) 566-8061
Pag.: (819) 573-1716
Pagelette numérique

zaine de kilomètres à recharger ou le long duquel nous devons creuser des fossés, pour que l'ensemble des chemins ait été refait. Cela nous a permis de mettre nos priorités ailleurs, principalement au niveau de la sécurité. Il y a notamment le Chemin Cookshire que nous devons réaménager suite à une autre coupure gouvernementale qui obligera les élèves à se rendre à pied le long de cette route étroite.

Mais une telle coupure ne risque-t-elle pas de diminuer la qualité de l'entretien d'hiver ou d'été ?

Cette coupure ne touche en aucun cas à l'entretien régulier des routes en hiver ou été.

Pourra-t-on garder un montant aussi bas à l'avenir ?

Chaque année le Conseil devra établir de nouvelles priorités. Dans l'avenir, le réseau étant à jour, nous aurons à faire attention aux ponts, dont l'entretien va nous être transféré. La voirie pourrait ainsi devenir une priorité pour le conseil. Nous devons rencontrer la députation pour trouver une solution de financement pour cette importante charge additionnelle.

Le Conseil vient de mettre fin au lien d'emploi qui l'unissait à un inspecteur municipal hautement qualifié. Nous constatons que dans l'appel de candidatures les qualifications ne sont pas à la première place, pourquoi ce changement ?

Effectivement notre inspecteur a fait un excellent travail. Dans le temps, on n'avait pas de technicien, c'est le bon jugement qui est important. Un rechargement de chemin reste un rechargement, pas besoin d'être ingénieur. M. Gremion et moi-même disposons d'une grande expérience dans ce domaine. Le Conseil a des qualifications très diversifiées et nous sommes bien décidés à en tirer parti. Nous avons comme vue de ne pas laisser traîner les choses en longueur. Si on a besoin d'une expertise, on peut toujours rechercher des ressources extérieures. Ce serait moins cher.

Malgré tout, la suppression d'un des deux emplois d'inspecteurs ne risque-t-elle pas d'avoir une influence négative sur l'entretien ?

Nous prétendons qu'il est possible de faire exécuter les deux emplois par une

seule personne. Pour cela il faudra que l'inspecteur fasse moins de travail sur le terrain. Nous disposons déjà d'employés qui peuvent effectuer les travaux.

En tant que conseillers, moi-même et M. Gremion seront personnellement sur le terrain pour veiller que les bons choix soient faits. Nous ferons nous-mêmes les recommandations qui s'imposent au conseil, et nous cherchons quelqu'un qui en dirigera l'exécution conformément à nos instructions. Il nous faut aussi regarder vers de nouvelles techniques de rechargement qui demanderont moins d'entretien.

Entretien avec M. Eugene Naylor

Était-il vraiment nécessaire de "mettre fin au lien d'emploi" de trois employés de l'administration pour sauver en tout et pour tout 14 heures de travail ?

On ne pouvait pas diminuer les heures de travail d'une manière efficace en gardant tout le monde au service de la municipalité. La moyenne dans les municipalités de notre taille est autour de 1 employé de bureau par 1000 de population, il nous faudrait donc environ 2,5 personnes à l'administration. Après la restructuration nous en aurons encore 3, si on inclut la directrice générale.

C'est surtout une question de réorganisation du travail, plus que de coupure financière. Mais n'oublions pas que dans l'ensemble, en incluant les inspecteurs, il s'agit quand même d'une économie d'environ vingt mille dollars pour la première année. Il est important que les employés puissent finir leurs tâches sans devoir transférer à chaque fois les dossiers. Ce transfert de dossiers ne permet pas d'être efficace et c'est ce qui arrive quand on dispose d'un personnel à temps partiel.

Pouvez-vous expliquer la restructuration clairement, pour que les citoyens comprennent les fonctions de chacun derrière le jargon bureaucratique ? Au-delà des titres, les fonctions qui existaient se retrouvent-elles dans la future administration ?

Oui, on peut dire, pour simplifier, que l'actuelle fonction d'agent de bureau équivaut à peu près à celle de secrétaire et que

la fonction d'agent de gestion financière correspond environ aux tâches de commis-comptable. Évidemment chacun des postes devra absorber une partie des tâches qui étaient dévolues à l'agent administratif, poste que nous avons supprimé. **Cela ne risque-t-il pas de toucher à l'aide administrative apportée aux organismes communautaires ou à des initiatives comme de la Ferme au Marché ?**

Ce volet d'aide aux organismes sera en partie repris par le secrétaire et le commis-comptable, mais les organismes devront surtout trouver eux-mêmes les ressources humaines nécessaires pour satisfaire leurs besoins administratifs.

Était-il nécessaire de faire cette annonce si vite, particulièrement à la veille des fêtes ? Vous savez comme moi qu'il n'y a jamais de bon temps pour mettre fin à des liens d'emploi. C'est sûr que c'est pas facile. C'est jamais facile.

Pourquoi mettre fin au lien d'emploi avec tous les employés, alors que vous auriez pu vous contenter d'abolir deux postes ? Aviez-vous des choses à leur reprocher ?

Il s'agit d'une question d'équité, nous ne voulions pas devoir faire un choix qui aurait porté contre des personnes en particulier. Nous n'avons pas de reproches à formuler envers les employés de l'admini-

➤ continué en page 18

Les Multiservices Bouthillier



Service de rénovation

- plomberie
- pose de céramique
- peinture
- menuiserie
- tirage de joints
- etc.

Service de construction

- cabanons
- patios
- clôtures

**11 Chemin Hatley
Compton
(819) 835-9288**

➤ suite de la page 17

nistration, aucunement. Les inspecteurs aussi faisaient très bien leur travail. Il faut bien comprendre que c'est une restructuration. Ce sont de bons employés, et nous espérons qu'ils postuleront également.

Du côté des inspecteurs, ne craignez-vous pas pour la qualité de l'entretien de nos routes et de nos équipements (aqueduc, égouts) ?

Le nouvel inspecteur axera le plus gros de son travail du côté du bâtiment et de l'environnement, y compris les infrastructures municipales, car le comité de voirie prendra directement sur lui une partie des responsabilités. Ils effectueront le contrôle, la supervision et les recommandations concernant la voirie à titre bénévole. À partir de maintenant ce sera le comité qui fera les suggestions et plus l'inspecteur. Un conseiller ne peut évidemment pas donner d'ordres directement aux employés, c'est pourquoi le comité interviendra au niveau du conseil pour agir par règlements. Par contre en ce qui concerne les autres infrastructures, tel l'aqueduc et les égouts, pour lesquelles des compétences précises sont nécessai-

res, ce sera l'inspecteur qui continuera à faire les recommandations sous l'autorité de la direction générale.

Pourquoi ne pas profiter de cette restructuration pour regrouper des services avec Compton Station ? Suite à la fusion qui s'en vient, tout le travail risque d'être à recommencer ?

On a appris qu'il y aurait étude de fusion par les journaux. Si on l'avait su avant de prendre nos décisions, cela aurait peut-être changé quelque chose. Je dis bien peut-être. Il n'y a pas eu de discussions entre les conseils à ce jour. Nous avons une rencontre avec le Ministère et les gens de Compton Station pour une première discussion le 28 janvier prochain.

Entretien avec M. Bolsvert

En quoi l'achat d'un camion de pompier constitue-t-il une priorité ?

Le camion dont nous disposons actuellement est très vieux et faisait courir un risque à la population vu qu'il était souvent

immobilisé pour des réparations. Vous vous imaginez le risque encouru pendant ces temps : des pompiers sans camion à incendie. Ce besoin d'un nouveau camion était connu depuis longtemps.

Mais il s'agit quand même d'un énorme investissement ...

En plus de la sécurité à laquelle nous avons tous droit, il y a le coût des primes d'assurances. Vous savez qu'elles sont calculées entre autres en fonction de l'éloignement d'un service d'incendie. Le fait d'offrir ici un service adéquat d'incendie nous permet à tous d'économiser sur le coût d'assurance. De plus, nous envisageons un camion d'occasion, en excellente condition évidemment, car un camion neuf porterait la dépense à plus de 700 000 \$.

□



COMPLEXE AGRO-ALIMENTAIRE

GRAINS • SOUS-PRODUITS
PRÉ-MÉLANGES

Séchage • Rouleuse à grains
Classification • Ébarbage
Criblage • Entreposage
Soutien technique
Renseignements
sur les marchés



355, chemin de la Station, Compton
(819) 835-0065

L'Écho reste ouvert à vos réactions.

La date de tombée des textes est le
5 janvier.

Tout texte ou information à publier est le
bienvenu.

**SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX
(1982) INC**

Spécialités : Planification fiscale,
préparation d'états financiers,
impôts, tenue de livre.

179, Belvédère nord,
Sherbrooke, J1H 4A7
821-9280

Compton

L'enlèvement et l'enfouissement des ordures ménagères

Pour voir clair dans la saga de l'enlèvement et de l'enfouissement des ordures, nous reprenons ici un article de M. le Conseiller Guy Lazure, qui clarifie les choix du conseil de Compton ainsi que l'historique du dossier.

Dans une municipalité de la taille de Compton (population 2159 habitants), la gestion et le financement, d'un dossier comme celui des déchets, deviennent de plus en plus lourds et coûteux.

Compton devait, avant le 31 décembre 1997, négocier un nouveau contrat pour l'enlèvement et le transport des ordures. C'est après trois (3) appels d'offres et, à deux (2) reprises, des réductions substantielles dans les exigences de la municipalité vis-à-vis les éventuels soumissionnaires, qu'un contrat a pu finalement être conclu. Après ces 3 appels d'offres qui se sont échelonnées sur une période de 6 semaines, seulement 2 soumissionnaires se sont montrés intéressés. Conséquence, par rapport à 1997, la municipalité de Compton doit absorber une hausse farouche de 40% de ses coûts pour 1998. Pourquoi un marché en pleine expansion (les gouvernements ne doivent-ils pas freiner l'ambition des grandes compagnies

qui proposent des méga-projets, ici et là, au Québec ?), comme celui de l'élimination des déchets, fait-il subir de telles hausses de prix aux contribuables, dans une période où l'inflation est très faible et les restrictions budgétaires sont si fortes? Compton vient de signer un contrat d'un an seulement, en espérant, que d'ici l'an prochain, il sera possible de trouver un moyen permettant de ramener les coûts à des niveaux plus raisonnables.

Après l'enlèvement et le transport des ordures, il faut ensuite voir à l'enfouissement de ces mêmes ordures. (Dans la région de Coaticook, près de 62% des déchets sont d'origine domestique, 15% d'origine industrielle et 15% sont constitués de débris de démolition. Le reste (8%) est d'origines diverses.) Douze (12) municipalités de la région de Coaticook se sont données un site d'enfouissement des déchets (situé dans la municipalité de Barnston) en 1982. C'est une "Régie

intermunicipale" qui voit à la gestion de ce site. Dans le dossier de l'enfouissement des ordures, le problème se situe au niveau de la répartition des coûts. L'équité [déf.: Justice naturelle ou morale, considérée indépendamment du droit en vigueur- (c)Larousse] voudrait que le principe de « l'utilisateur-payeur » soit respectée. Mais, à l'heure actuelle, il ne l'est pas. Les déchets industriels ne sont pas évalués selon leur quantité, mais selon le nombre d'industries (on considère que les déchets d'une industrie représentent ceux de 5 résidences). En clair, on s'occupe du nombre de poubelles, non pas de la quantité de déchets qu'il y a dedans!

Compton ainsi qu'une bonne majorité de municipalités membres voudraient bien corriger la situation avec l'utilisa-

➡ *continué en page 20*

Résumé chronologique partiel concernant L' ENLÈVEMENT ET LE TRANSPORT DES DÉCHETS pour Compton :

97-11-07- Date limite d'un premier appel d'offres: aucun soumissionnaire.

97-11-25: Date limite d'un deuxième appel d'offres: deux (2) soumissionnaires.

- une première soumission jugée non-conforme.
- une deuxième soumission jugée trop coûteuse

97-12-16: Date limite d'un troisième appel d'offres : deux (2) soumissionnaires.

- une première soumission: augmentation de 88% sur 1997;
- une deuxième soumission: augmentation de 40% sur 1997.

97-12-17; Acceptation de la plus basse soumission.

98-01-08: Signature du contrat d'enlèvement et de transport des déchets pour une durée de 1 an.

☛ suite de la page 19

tion d'une balance. Une répartition des coûts basée sur le principe de l'utilisateur-payeur (utilisation d'une balance) exige une modification à l'entente de 1982 constituant la "Régie intermunicipale des déchets". A chaque fois qu'une proposition est mise sur la table pour tenter de modifier la dite entente, il y a toujours l'une ou l'autre des municipalités membres qui y oppose un droit de véto. Cette entente de 1982, qui exige l'unanimité, est

aussi difficile à modifier que la « Confédération canadienne ». L'ancien conseil municipal de Compton, qui avait opté, après maints efforts déçus, pour une politique d'affrontement, a fait place à un nouveau conseil qui, lui, a choisi la voie de la négociation pour trouver une solution. Malgré tout, le risque est très grand, qu'à nouveau, les échecs provoquent la lassitude des participants. C'est ce qui explique le changement de cap de l'actuel "Conseil municipal de Compton" qui espère que les projets de négociations en cours vont finalement porter fruits.

Guy Lazure ☐

Chronologie des décisions de la Municipalité de Compton concernant la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.

1982-02-16: Signature de L'ENTENTE constituant la "Régie" qui regroupe 12 municipalités de la région de Coaticook, dont Compton.

1983: Modification de l'Entente pour permettre à d'autres municipalités de se joindre au groupe. En 1983, c'est Waterville qui s'ajoute aux 12 municipalités de 1982.

1995: Dans les prévisions budgétaires de la "Régie" pour l'année 1996, on prévoit un montant de 50 000.00\$ pour l'achat d'une balance. (Ce projet d'achat de balance ne se réalisera pas, car il suppose une nouvelle répartition des quotes-parts qui n'aura pas l'accord de la ville de Coaticook)

1996: Le 50 000.00\$ prévu pour l'achat d'une balance sera finalement dépensé à d'autres fins. (service de la dette, etc.) Il y aura utilisation d'une balance (louée) pour établir des statistiques pendant une période de 2 mois. (Ces statistiques vont s'avérer non-représentatives)

1997: Utilisation pendant 6 mois d'une balance (louée) pour établir des statistiques. Mais, il n'y a pas d'accord entre les municipalités membres pour modifier la façon d'établir les quotes-parts.

97-10-06: Las des démarches qui n'aboutissent pas, le Conseil municipal de Compton vote une résolution rejetant les prévisions budgétaires de la "Régie" pour 1998, refusant de payer sa quote-part pour 1997 et demandant l'intervention d'un conciliateur au ministre des affaires municipales.

97-11-02: Élection d'un nouveau conseil municipal à Compton.

97-12-01: Abrogation de la résolution du 97-10-06 par le nouveau Conseil municipal de Compton, dans le but de relancer de nouvelles négociations sur la base de la "bonne volonté".

97-12-15: Adoption du budget 1998 de la "Régie" et intentions fermes de la part des membres de la "Régie" de continuer les discussions pour en arriver à une répartition plus équitable des quotes-parts à payer. Une répartition qui tiendrait compte du principe du pollueur-payeur et des efforts de cueillette sélective.

Informations de la Garderie

Les Trois Pommes de Compton

C'est avec tristesse que j'ai regardé le beau mois de décembre se terminer. De tout les mois de l'année c'est celui qui est le plus merveilleux parce qu'il y a Noël et ses surprises, ses gâteries et aussi les jeux dans la neige qui commencent avant qu'il ne fasse trop froid.

Tout le mois, au centre, nous nous sommes préparé à la belle fête de Noël

nous avons fait beaucoup de bricolages en pâte de sel pour décorer notre sapin et aussi des boules que l'on a peinturées toutes sortes de couleur avec des brillants. Et aussi des guirlandes de papiers et de joli Père Noël pour accrocher aux murs. Enfin, on a travaillé très fort à faire nos décorations.

Vendredi le 12 décembre, nous avons eu notre fête de Noël. Les parents étaient invités avec nos frères et soeurs à venir fêter avec nous. Tout le monde avait apporté quelque chose pour le souper, c'était délicieux ! La salle avait été décorée de nos bricolages, nos parents étaient fiers de voir notre beau travail.

Peu après le souper nous avons eu la visite du Père Noël et il avait apporté de beaux cadeaux pour tout les enfants du centre. Mais nous aussi on avait un cadeau pour lui.

Comme je le disais plus tôt, tout le mois on s'était préparé pour la belle fête de Noël et une de ces préparations là a été d'apprendre plusieurs chansons de Noël. Alors dans une ronde, nous avons chanté au Père Noël trois chansons, le petit renne au nez rouge, vive le vent accompagné de Michelle à l'accordéon et une chanson spéciale sur ce que l'on fait à la pré-maternelle. Le Père Noël était très fier et nous très content.

C'était une très belle fête

La semaine suivante, tout le monde a écrit

une lettre au Père Noël pour le remercier de sa belle visite et tout le monde ensemble nous avons été au bureau de poste porter notre lettre.

Pour le mois de décembre, il y a eu la fête de Kallin 3 ans, Audreyane 4 ans et Jacob, Alexandra et Bénédicte qui ont eu 5 ans.

C'était Mousseline pour les Trois Pommes de Compton.

Merci à tout le personnel du Centre de la Petite Enfance Les Trois Pommes de Compton qui voit à l'évolution et à la sécurité de nos enfants. □

Offre d'emploi:

Le centre communautaire est à la recherche d'une personne qui s'occuperait du déneigement du trottoir de l'entrée principale.

Personne intéressée, vous renseigner auprès de Valérie Duarte au 835-0276 □



Garderie les trois Pommes de Compton

Bibliothèque

Le comité de la bibliothèque de Compton voudrait remercier M. Bruce Paton de l'avoir aidé à se procurer 15 séparateurs pour les volumes auprès de Mme Heath de l'école Alexander Galt.
Merci beaucoup M. Paton !

Library

The Compton Library comity wishes to thank Mr Bruce Paton who helped the Library in acquiring 15 volume partitions from Mrs Heath of the Alexander Galt School.
Thank You Mr Paton ! □

Comptoir familial

Dons faits par le comptoir aux organismes en 1997

L'installation du téléphone au centre communautaire et le payement à tous les mois du téléphone.

La balayeuse pour les besoins du centre.

L'armoire pour les queues de billard.

Les crochets pour suspendre le linge des jeunes.

Des dons à un monsieur dans le besoin.

Des dons pour les deux jeunes de Tchernobyl.

Des dons à la bibliothèque.

Des dons de fleurs à l'église pour les fêtes.

Merci de venir nous encourager, car cela nous permet d'aider les autres organismes de la Paroisse. Bienvenue à tous !

Horaire régulier :

Chaque mercredi de 13h30 à 19h30. □



visage



Centre
Holistique
de Compton

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| ◆ Esthétique | ◆ Iridologie |
| ◆ Electrolyse | ◆ Aromathérapie |
| ◆ Drainage Lymphatique | ◆ Naturopathie |
| ◆ Soins corporels | ◆ Maître Reiki |
| ◆ Pressothérapie | ◆ Déblocage énergétique |
| ◆ Artiste Maquilleuse | ◆ Massage suédois |
| ◆ Maquillage Permanent | ◆ Massage holistique |

835-0075

Linda Charron

835-9229

Chantal Simard

19 - Bellevue # 03, Compton

Service de popote roulante

Un repas chaud et équilibré
Livré chez vous par un bénévole, les mardis et jeudis.

Qui peut en bénéficier

La personne âgée, handicapée

La personne en perte d'autonomie temporaire ou permanente (maladie, conjoint malade, deuil, dépression, solitude, convalescence).

Un petit coup de pouce quand les besoins se font sentir.

Pour seulement 3.50 \$ le repas.

Responsable : Louise Binet : 835-5338

AFEAS

L'AFEAS n'aura pas d'assemblée en janvier. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter une bonne et heureuse année, et l'accomplissement de tous vos désirs pour l'année 1998.

Nous attendons vos appels pour les cours de tissage et pour tisser des couvertures, c'est pour tout le monde, même si vous ne faites pas parti de l'AFEAS téléphonez-moi 835-9113.

Santé sport exercice, plaisir ou corvée ?

Bienfaits de l'exercice

Il est prouvé que le sport et l'exercice physique améliorent le rythme cardiaque et diminuent les risques de maladies cardio-vasculaires. De plus, ils apportent repos et détente ; ce sont des activités anti-stress qui conservent la souplesse des articulations et préviennent les inconvénients du vieillissement (arthrose, arthrite, etc.).

Des recherches effectuées dans ce domaine ont tendance à confirmer que de courtes périodes d'exercice quotidien (10 minutes, trois fois par jour) sont aussi efficaces qu'une période plus longue (30 minutes, une fois par jour). C'est dire que de courtes périodes, souvent répétées, apportent les mêmes bienfaits qu'une seule longue séance : rythme cardiaque amélioré conjugué au plaisir de l'exercice, quelquefois même perte de poids.

Cela signifie que si vous vous adonnez à une activité quelconque chaque jour, durant la pause ou à la fin de votre heure de déjeuner, vous en obtiendrez les mêmes bienfaits que si vous faisiez un exercice plus vigoureux. Il en faudrait beaucoup plus pour vous inscrire au marathon, mais c'est une autre histoire.

Il n'est pas nécessaire d'opter pour des sports violents. Une dépense de 2000 calories par semaine, peu importe votre activité physique (marcher, monter un escalier, etc.) vous fera bénéficier d'une réduction du risque de maladies cardio-vasculaires.

Nous nous reverrons en février, à bientôt.

Diane Gilbert. □



Club Lions Compton

Gagnants du LI-GAGN-ONS du mois de décembre 1997

2 000.00 \$	Jules Groleau & Johanne Nadeau	No 173
100.00 \$	Jacques & Lise Viens	No 27

Félicitations aux heureux gagnants.

Claire B. Gagnon,

Responsable LI-GAGN-ONS du Club Lions de Compton □

Le Club Lions de Compton

possède toujours des

équipements

orthopédiques :

Lits d'hôpital électrique, chaises roulantes, marchettes, toilettes portatives, etc. qu'il met à la disposition des gens de Compton et cela gratuitement.

Responsable René Mégré,
no. tél. 835-9175.

Pour ceux qui désirent avoir une sécurité assurée à la maison, nous vous proposons un appareil de surveillance LIFE LINE.

Nous avons une entente avec Marc Hébert du Club Lions de Coaticook, no. de tél. 849-6591, qui serait heureux de vous donner plus de renseignements ou contactez un membre du Club Lions de Compton.



(819) 835-9203

Service
professionnel

**RÉGINALD
BRANCHAUD**
ENR.

- Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée
- Regainage de cheminée existante en maçonnerie

Entrepreneur spécialisé
Conseiller membre APCCS
Association Professionnelle Chauffage Combustible Solide

Calendrier de collecte sélective et de L'enlèvement des ordures pour la Municipalité de Compton

Enlèvement des ordures tous les lundis ; mais les mardis, si le lundi est un jour férié.

Le cercle indique le jour de la collecte sélective.

Ancien Canton

Janvier 1998

L.	M	M	J	V	S	D
			1		3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février 1998

L.	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars 1998

L.	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril 1998

L.	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai 1998

L.	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Ancien Village

Janvier 1998

L.	M	M	J	V	S	D
			1		3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février 1998

L.	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars 1998

L.	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril 1998

L.	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai 1998

L.	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

PAPIER ET CARTON

papiers divers (feuilles, revues, feuillets publicitaires, papier glacé)
journaux, sacs bruns, carton (boîtes défectives)
annuaires téléphoniques, catalogues
boîtes d'oeufs, de savons, de céréales...

VERRE rincer SVP

bouteilles tous formats
pots de contenu alimentaire
bouteilles boissons gazeuses, alcoolisées

MÉTAL rincer SVP

boîtes de conserve, bouchons, couvercles
assiettes aluminium, canettes

PLASTIQUE rincer SVP

contenants de produits alimentaires, de produits d'entretien ménager, de produits cosmétiques, bouteilles